

M1 Lyon 3 : Fiscalité du marché de l'art

Par **Pipoe**, le **29/10/2016** à **21:02**

Coucou,

Je suis en L3 et je commence à me renseigner pour le/les master(s) de mes rêves.

J'aimerais travailler dans le milieu de l'art et la culture m'intéresse particulièrement au droit fiscal.

J'ai donc craqué pour le M1 droit et fiscalité du marché de l'art, mention droit des affaires.

J'aimerais avoir vos avis...

Il y a-t-il des prérequis particuliers (Notions en histoire de l'art par exemple) ?

J'ai aussi peur de m'engager dans une voie trop spécialisée.

Vous en pensez quoi ?

Par **CI37**, le **30/10/2016** à **00:08**

Bonsoir,

Si la fiscalité et l'art forment un mélange assez original, je crains effectivement que choisir un tel master soit très risqué. Vous intégrerez un M1 dans l'idée de faire un M2 donc il me semble plus judicieux de faire un M1 relativement général (Droit privé ou droit des affaires) avant de vous spécialiser en M2.

Certaines formations semblent en outre très intéressantes sur le papier mais offrent peu de débouchés sur le marché du travail. Pensez aussi à cela lorsque vous vous inscrirez l'année prochaine dans un M1...

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/10/2016** à **09:15**

Bonjour

Je rejoins CI37. Est-ce que vous vous êtes renseignés sur les débouchés de ce M1 ?

Par **parcourschaotique**, le **03/11/2016** à **20:00**

Bonsoir

Surtout en droit où les gens sont hyper conventionnels. Si votre master est trop folklo les RH vont vous faire galérer.